



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents;

DE procéder à un appel d'offres publics pour la réflexion de la rue du jardin afin de continuer le développement de 7 terrains sur les numéros de lots 151-39 à 151-42 et 151-48 à 151-50 et de mandater la d.g. sec. très. de faire le nécessaire pour assurer l'avancement du projet.

#### **4-PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **RÉSOLUTION 2015-10-2925**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des conseillères présents :

QUE la séance soit levée, il est 13h38.

---

Alexandre Girard  
Maire suppléant

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire suppléant déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 2 novembre 2015.